



BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ



BSV CASSIS n° 2 du 09 avril 2021



Stades

Les premières fleurs sont visibles dans les vergers. Même constat que l'an dernier : le début de floraison n'est pas franc, les stades sont hétérogènes au niveau d'un même rameau (certaines inflorescences ont déjà dépassé le stade F1 première fleur ouverte alors que d'autres sont encore au stade dôme compact).

Les stades sont donc donnés à titre indicatif :

stade	C3	D	E1	E2	F1	F2
		NB	secteur tardif			
			NB	secteur précoce		
			AND			
			BD			
			RN			
variétés						



Anthracnose



Pas de nouvelles contaminations observées depuis le dernier bulletin ; le temps sec leur a été peu propice. Aucune nouvelle projection de spores n'a été enregistrée sur Vuittenez par la Fredon BFC. Le niveau de pression est donc resté stable dans les parcelles.

Sur les parcelles concernées par l'anthracnose, le développement végétatif rend maintenant difficile le repérage des premières contaminations apparues fin mars.

Des averses sont attendues pour dimanche. Des projections de spores sont possibles à chaque épisode pluvieux. Néanmoins, la période de froid et de vent du Nord attendue juste après offre des conditions peu favorables aux contaminations





Gel

Les températures sont descendues jusqu'à -5°C par endroit (températures enregistrées à 1,50 mètre du sol). Il est encore un peu tôt pour estimer les dégâts alors que la première vague de froid se termine ce vendredi. Une partie des fleurs ouvertes observées en milieu de semaine montraient déjà des signes de flétrissement et de ramollissement ; toutefois, ce constat n'est pas systématique. Seules les fleurs avec le pistil ayant noirci sont perdues avec certitude mais ce phénomène reste, pour l'instant, ponctuel à l'échelle d'un verger.

Les variétés et les situations les plus précoces sont évidemment les plus exposées. Pour l'instant, le taux de fleurs concerné par les dégâts de gel semble faible sur l'ensemble des vergers. Il faudra attendre la fin de la seconde vague de froid annoncée la semaine prochaine (moins forte que la première) pour faire le bilan des dégâts.



▲ Pistil qui vire au noir, étamines desséchées



▲ Fleur toujours intacte



▲ Une fleur de l'inflorescence montrant des signes de flétrissement. Les parcelles précoces sont, logiquement, plus exposées aux dégâts du gel

Chenilles

Des traces de présence de chenilles sont maintenant visibles un peu partout sur le réseau. Elles ont été observées sur 10 parcelles différentes, situées à la fois en coteaux et en plaine, du nord au sud du département de la Côte-d'Or (et nord Saône-et-Loire). En revanche, aucune chenille n'a été directement aperçue.

Le nombre d'inflorescence attaquée est pour l'instant très faible (moins de 3% des inflorescences observées en moyenne). Le risque va continuer d'augmenter dans les jours à venir.



Un bouton floral nettement perforé et présence de déjections



Il existe des produits de biocontrôle autorisés.



Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne Franche-Comté et rédigé par la Chambre d'agriculture de Côte d'Or, avec la collaboration du SRAL et de la FREDON, à partir des observations réalisées par : CA 21 - CA 71 - FREDON BFC.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'Agriculture de Bourgogne Franche-Comté dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les viticulteurs et agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.

Dispositif supervisé par le Service Régional de l'Alimentation dans le cadre du dispositif de Surveillance Biologique du Territoire du plan régional Ecophyto.

*"Action du plan Ecophyto piloté par les **Ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche**, avec l'appui technique et financier de l'**Office français de la Biodiversité**"*

Avec la participation financière de :

